



SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N° 36 DU SAMEDI 27/04/2019

Réunion du 23 avril 2019

- Désignations : M. Yann DUSSUD : 07 88 36 77 09.

INDISPONIBILITES

M. Kylian BERNIGAUD : les 27 et 28 avril
Melle. Eloïse PIVOT : les 11 et 12 mai
M. Romain GAUDARD : du 23 avril au 20 mai

RAPPEL CARTON BLANC

- Messieurs les arbitres, le code du carton blanc est 110 et rien d'autre, et il faut entourer le n° du joueur.
On ne met pas un carton blanc quand on a mis un carton jaune en premier : beaucoup d'arbitres font encore des erreurs.

Dernier rappel avant sanctions. Sur la feuille de match, il faut marquer les totaux pour les avertis, les expulsions, les blessés : merci.

INFO AUX ARBITRES

- Messieurs les arbitres, sur la FMI, c'est à vous de rentrer les délégués sur la tablette, avant la rencontre. Vous devez demander aux dirigeants du club recevant de vous fournir les noms, et à vous de les mettre dans la tablette. De même pour les remplaçants que vous êtes priés de noter dans la tablette. Merci.

- Messieurs les arbitres, il est rappelé que les « sous-shorts » de couleur différente sont interdits (sauf « sous-short » médical avec certificat médical), ainsi que les collants.

- Comme déjà signalé plusieurs fois, il vous faut lire le PV entièrement, surtout le secteur stéphanois, quand vous arbitrez sur le Stéphanois (commission sportive seniors).

- Des drapeaux BIP sont disponibles à la Délégation du Roannais pour les arbitres qui le désirent : 1 € symbolique sera demandé à la personne qui prend les drapeaux. Si ceux-ci sont rendus abîmés, les réparations seront à la charge de l'arbitre qui les aura empruntés.

- Des modifications peuvent être effectuées jusqu'au vendredi soir, 19h : soyez vigilants !
Seules les désignations sur « MyFFF » font foi de votre match (sauf appel après le vendredi à 19h).

- Les arbitres n'ayant pas de rencontre durant un week-end sont considérés comme « réservistes » : ils peuvent donc être appelés durant le week-end pour diriger une rencontre.